



ADAP

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
DES AIRES PROTÉGÉES

Rapport d'activités 2010



www.adap.ch
15 rue des Savoises, 1205 Genève
Tél.: 022 320 76 75 - info@adap.ch
CCP: 17-212756-1



Sommaire

Mot du comité.....	3
L'ADAP à Genève.....	4
L'ADAP en Tanzanie.....	6
L'ADAP au Burkina Faso.....	12
Bilan financier 2009-2010.....	16
Les partenaires de l'ADAP.....	19

Mot du comité

L'année 2011 déjà bien entamée, voici pour vous, chers membres, chers partenaires et chers amis l'occasion de découvrir quelles ont été les principales réussites et difficultés rencontrées par l'ADAP au cours de l'année 2010. Année d'action avec ses trois projets menés sur le terrain et ses diverses interventions au Nord, mais aussi année de réflexion, vous découvrirez à la lecture de ce rapport d'activités que l'ADAP a su tirer profits des ressources à sa disposition et qu'elle continue de progresser vers un fonctionnement de plus en plus professionnel.

Proclamée année de la biodiversité par le conseil général de l'ONU, 2010 a connu, à l'échelle de la planète, son lot de déclarations d'intention en matière de protection de l'environnement. Malheureusement, il est forcé de constater que ces grands discours n'ont que peu souvent débouché sur la mise en place d'actions engageantes et contraignantes dans ce domaine. Pour l'ADAP, c'est sur le terrain qu'il incombe d'agir et de poursuivre son travail qui, depuis le début, vise à concilier impératifs de protection et opportunités de développement. Persuadée qu'une gestion durable des ressources naturelles passe par l'intégration des populations locales aux processus de conservation, l'ADAP part du principe que cela implique la création d'activités économiques durables et la mise en place de mécanismes de gestion communautaire. C'est en tout cas selon cette vision que l'ADAP a développé ses projets et vous verrez que les résultats obtenus sur le terrain en Tanzanie et au Burkina Faso semblent lui donner raison tant ils sont encourageants.

Reconnue sur le terrain mais mal connue du grand public, tel est le dilemme auquel l'ADAP fait face depuis de nombreuses années ! Disposant de peu de ressources humaines, l'ADAP compose en effet avec un secrétariat d'un seul salarié à 50% et de bénévoles pour faire le travail de liaison si important entre le terrain et le grand public. Autant dire que la tâche est énorme. L'amélioration de notre communication passe obligatoirement par l'apport de nouvelles ressources humaines et financières et vous découvrirez que nous avons entamé durant cette année des démarches originales qui devraient permettre à l'ADAP, d'ici à fin 2011, de gagner en visibilité et, espérons-le, de compter sur de nouveaux membres parmi ses rangs.

Consciente de la valeur de votre engagement, l'ADAP souhaite encore vous remercier, chers membres, chers partenaires et chers amis du soutien que vous lui apportez chaque année et tient à vous rappeler que, sans votre aide, le travail de son équipe deviendrait impossible. En espérant que 2011 nous donnera l'occasion de nous rencontrer, nous vous souhaitons d'ores et déjà une bonne année.

Le comité de l'ADAP



L'ADAP À GENÈVE

4

Dans le cadre de ses activités à Genève, l'ADAP a axé ses efforts à plusieurs niveaux. Que cela soit au niveau du fonctionnement de son secrétariat, de la communication ou de la planification de nouveaux projets, l'équipe de l'ADAP a consenti à de grands efforts, afin d'atteindre les objectifs qu'elle s'était fixés pour 2010.

Un nouvel outil de communication

Grâce à la mise en place d'un partenariat avec la fondation Gloriamundi, l'ADAP a vu confier à des étudiants de l'école romande d'art et de communication (ERACOM) la responsabilité de créer les nouveaux dépliants d'information qui serviront à promouvoir ses activités auprès du grand public.

Cette démarche originale s'est avérée très bénéfique pour l'ADAP, puisque le travail réalisé par les élèves a été de grande qualité et devrait ainsi permettre à l'ADAP de gagner en visibilité. Quelques améliorations restant encore à être effectuées, vous aurez le plaisir de découvrir ce nouveau document au cours des mois à venir. Certains qu'une action conjointe demeure plus efficace, nous compterons également sur vous pour le diffuser, afin de nous aider à faire connaître notre travail!

POUR REJOINDRE L'ADAP

L'ADAP existe grâce au soutien de ses membres. Si vous souhaitez contribuer au développement des activités de l'ADAP, rejoignez-nous en tant que membres et restez ainsi informés sur l'évolution de nos actions. Pour ce faire, n'attendez pas et remplissez de suite le formulaire d'adhésion qui se trouve sur notre site Internet ! www.adap.ch

Vous pouvez également :

- Soutenir financièrement l'ADAP à travers un don **CCP : 17-212756-1**
- Soutenir matériellement l'ADAP, par des dons de matériel de bureau ou des équipements.
- Participer à nos voyages écotouristiques, dont les bénéfices reviennent aux populations locales.

Une présence accrue au Nord

L'ADAP a participé au cours de l'année 2010 à plusieurs manifestations, afin d'informer et de promouvoir ses activités. Au mois de mars, et suite à une invitation de l'ONG Miel maya Honing, elle est tout d'abord intervenue en tant que conférencière au cours d'un colloque international se tenant à Bruxelles. Organisé autour de questions liées à l'apiculture et au développement, ce colloque a permis à l'ADAP d'y présenter les initiatives qu'elle défend en la matière et notamment les activités qu'elle soutient à Inyonga en Tanzanie .

Durant le mois de juin, l'ADAP a ensuite profité de sa participation à la fête de la Musique à Genève pour mieux faire connaître ses activités et pour échanger plus largement avec le grand public de son expérience sur le terrain. Festive et décontractée, cette manifestation a aussi permis de mettre un visage sur certaines des personnes qui nous soutiennent depuis plusieurs années. Un vrai plaisir pour toute l'équipe de l'ADAP ! En espérant vous voir encore plus nombreux en 2011, nous en profitons déjà pour vous informer que la Fête de la Musique se tiendra du 17 au 19 Juin. Seul ou en famille, c'est donc avec plaisir que nous vous accueillons à notre stand.

Enfin, au mois de novembre, l'ADAP était présente à Annemasse lors du salon des métiers de l'humanitaire, afin de présenter son travail mais aussi d'échanger avec d'autres représentants de structures engagées dans la coopération internationale. Rassemblant plus de 2'000 visiteurs, cette manifestation a également permis à l'ADAP d'aiguiller de nombreux étudiants sur le chemin à parcourir pour atteindre leurs objectifs professionnels.

Pour 2011, l'ADAP a déjà officialisé sa présence aux événements suivants auxquels nous vous invitons à participer:

14-15 Mai, Fête du développement durable, Perle du Lac, Genève

17-19 Juin, Fête de la Musique, Parc des Bastions, Genève

2 Juillet et 27 Août, Animation de la buvette de Labarje, Promenade des Lavandières, Genève

Une réflexion sur de nouveaux projets

Preuve de l'efficacité de son travail sur le terrain, l'ADAP a été sollicitée durant l'année 2010 par divers organismes, afin de développer de nouveaux projets dans divers pays d'Afrique.

Grâce à l'expérience acquise au cours de ces dernières années et donc consciente de la quantité de travail qu'implique le lancement d'un nouveau projet, l'ADAP a pris le parti de mettre les choses à plat avant de se lancer dans de nouveaux défis. Parmi les nombreux projets soumis, trois d'entre eux, respectivement localisés au Burkina Faso, au Congo et à Madagascar, ont retenu l'attention de l'ADAP et ont fait l'objet d'un premier travail de réflexion.

S'il est peu probable que l'ADAP s'engage simultanément sur ces trois projets, un, voir deux d'entre eux devraient prochainement venir s'ajouter aux projets existants. Le processus de sélection étant complexe et les questions à traiter nombreuses, l'ADAP espère pouvoir vous faire part de sa décision d'ici à l'automne 2011.

Soucieuse d'être plus active au Nord et notamment en Suisse, l'ADAP a également commencé à travailler sur un nouveau projet qui aurait pour objectifs de développer des outils pédagogiques sur la biodiversité qui pourraient servir aux écoles du primaire, du secondaire et du post-obligatoire. Si l'année 2010 a permis de poser les bases du projet, tout reste à faire en 2011, en commençant par trouver les fonds qui seront nécessaires à sa réalisation.

Un secrétariat plus professionnel

Grâce à la présence de bénévoles et à celle de son employé à 50%, l'ADAP a pu compter sur un secrétariat fonctionnel à 100% tout au long de l'année 2010 pour effectuer le travail administratif dont dépend son bon fonctionnement. Ce roulement a permis à l'ADAP d'assurer un suivi plus régulier des projets mais surtout d'être plus réactive face aux diverses sollicitations dont elle a fait l'objet tout au long de l'année.

Bien que satisfaite du travail effectué, l'ADAP a cependant continué à chercher de nouvelles solutions qui lui permettraient d'améliorer ses prestations et notamment en termes de communication et de recherche de fonds. En l'absence de moyens financiers suffisants, l'ADAP a ainsi saisi l'opportunité de se renforcer en acceptant d'accueillir M. Jorand au sein de son équipe en tant que stagiaire responsable de communication, et cela à partir du mois de février 2011. En provenance du privé, M. Alejandro Jorand aura la lourde tâche de développer la stratégie de communication de l'ADAP.

Fondée en 1997, l'ADAP est une ONG suisse basée à Genève. Fruit d'une réflexion critique sur les politiques de conservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles en Afrique, l'ADAP entend aider les communautés avec lesquelles elle travaille à faire de la protection de l'environnement un facteur de développement. L'ADAP est membre de la Fédération Genevoise de Coopération et collabore avec de nombreux acteurs publics.

L'ADAP EN TANZANIE



INYONGA : La gestion d'une zone apicole confiée aux communautés locales

Initié en 2002, le projet de gestion communautaire des ressources naturelles soutenu par l'ADAP contribue à l'amélioration des conditions de vie de communautés villageoises basées dans l'ouest de la Tanzanie. Dans le cadre de ce dernier, une zone de 900km², située dans la réserve forestière de Mlele, a été identifiée par les apiculteurs de la région comme étant une zone favorable à l'établissement d'une Bee Reserve. Instaurés par le Gouvernement tanzanien, les concepts de Bee Reserves ou Beekeeping Zone (statut intermédiaire) ont notamment pour intérêt de permettre la décentralisation des droits de gestion de l'Etat vers les communautés locales en leur confiant la responsabilité de gérer de manière participative et durable les ressources naturelles se trouvant sur leur territoire.

Dans l'espoir de voir une telle réalisation se mettre en place dans la réserve forestière de Mlele, l'ADAP et son partenaire Inyonga Beekeeping Association (IBA) ont entrepris un certain nombre de mesures. Outre la délimitation et la démarcation de la zone par la pose de balises, la

totalité des camps d'apiculteurs présents dans la zone ont été enregistrés et géo-référencés, de nombreuses cartes thématiques ont été produites, un inventaire botanique a été réalisé et un plan de gestion précisant comment l'accès et l'usage aux ressources seront régulés au sein de la réserve a finalement été rédigé.

Activités réalisées entre 2004 et 2006, il a ensuite fallu attendre plus de quatre années, et un long travail de médiation effectué par l'ADAP entre les communautés de base (représentées par IBA) et le Gouvernement tanzanien pour parvenir à surmonter les innombrables obstacles administratifs au classement de la zone. Une mission effectuée en février 2010 par plusieurs représentants du Ministère des Ressources Naturelles et du Tourisme a finalement débouché sur une première proposition d'accord portant sur l'établissement d'une Beekeeping Zone. Une seconde inspection de la zone en fin d'année a ensuite été nécessaire avant de parvenir à ce qu'un Momeendum of Understanding soit signé par les deux parties et entérine enfin le processus entamé il y a sept ans.



Enfumage des rayons d'une ruche, Inyonga, 2007

Si le processus expliqué ci-dessus a été si long, il faut préciser qu'il s'agit là de la première fois qu'un terrain appartenant initialement au Gouvernement tanzanien est restitué en gestion à des communautés de base sous la forme d'une Beekeeping Zone! Il s'agit donc d'un résultat qui, en soi, peut déjà être qualifié d'extraordinaire, mais surtout qui ouvre les portes à une réelle gestion décentralisée des ressources naturelles par et au profit des populations locales.

En effet, gérée de manière officieuse jusqu'à présent, la Beekeeping zone d'Inyonga a déjà permis de répondre à plusieurs des problèmes identifiés lors du démarrage du projet. Tout d'abord, les conflits entre acteurs de la région et liés à l'exploitation des ressources naturelles ont diminué ; ensuite la mise en place de patrouilles anti-braconnage a permis de mieux protéger la zone face aux activités de prédation et d'empêcher l'extension de cultures destructrices (surtout le tabac). Enfin, les revenus générés par l'apiculture ont augmenté grâce à l'amélioration des conditions de travail des apiculteurs et aux nouvelles techniques de production développées au sein de la zone.

Officiellement reconnu comme gestionnaire, IBA doit maintenant se concentrer sur la mise en place des réglementations édictées dans

le plan de gestion, afin d'accroître la part des revenus tirés de l'exploitation des ressources naturelles et de faire ainsi profiter l'ensemble de la communauté des opportunités de développement que représente cette nouvelle situation. La totalité des bénéfices tirés des taxes imposées sur les différentes activités économiques pratiquées dans la zone (chasse sportive, écotourisme, recherche,...) devrait, par exemple, constituer l'une de ces nouvelles sources de revenus.

Corollaire à la signature de cet accord, IBA aura également à charge de s'assurer que les ressources naturelles soient exploitées de manière durable et participative. Le travail commencé avec la formation des éco-gardes villageois va en ce sens, mais beaucoup de travail devra encore être fourni. Le passage à l'utilisation de ruches modernes et peu coûteuses en bois en lieu et place des ruches traditionnelles fabriquées à partir d'écorce et responsables du dépérissement de nombreux arbres sera, par exemple, l'un des défis qu'IBA devra relever avec le soutien de l'ADAP.



Ruche «traditionnelle» fabriquée à partir de l'écorce des arbres, Inyonga, 2008

Installation d'une ruche «moderne» fabriquée à partir de planches de bois, Inyonga, 2008



PETIT RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET DE GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES A INYONGA

Initié en 2002, ce projet a pour but de venir en soutien aux communautés de 13 villages situés à proximité d'Inyonga, dans le District de Mpanda. Faisant partie de l'une des plus riches régions du continent en matière faunique, le District de Mpanda a vu des sociétés de chasse privées s'implanter sur une grande partie de son territoire pour y développer des activités lucratives au détriment des activités économiques traditionnelles (agriculture, élevage, cueillette,...) pratiquées par les populations locales. Ce déséquilibre a conduit à une situation de prédation accrue (braconnage) et de conflit permanent entre les divers acteurs (unités de lutte anti-braconnage, populations locales, autorités) que l'ADAP contribue à résoudre en instaurant des mécanismes de gestion communautaire des ressources naturelles et en soutenant le développement de nouvelles activités économiques. Concrètement, des activités comme l'apiculture, l'agroforesterie, et l'écotourisme ont été identifiées et reconnues par les communautés locales comme des activités économiques alternatives et durables et sont venues s'ajouter aux activités traditionnelles, afin de permettre aux communautés locales de diversifier et d'augmenter leurs revenus.

Le projet vise également à améliorer la gestion des ressources naturelles et à diminuer les conflits liés à leur utilisation en effectuant un travail de sécurisation foncière, à travers la mise en place de plans de gestion des terres villageoises et en attribuant des titres de propriétés aux habitants des différents villages concernés.

PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES EN 2010

Gestion des terres villageoises

Dans le but de diminuer les conflits liés à l'utilisation des terres et de renforcer le droit foncier des populations villageoises, les activités conduites dans le cadre du projet ont permis:

La démarcation et l'enregistrement de 96 parcelles agricoles – L'enregistrement des coordonnées de 39 espaces à vocation sociale (écoles, dispensaires,...)
– Le remplissage des demandes de droit d'occupation (reconnaissance de propriété) par les paysans
– La signature des Bylaws (réglementations) par les 12 villages councils et les 3 wards

Soutien aux éco-gardes villageois

Afin d'améliorer la protection et la gestion des ressources naturelles au sein de la Beekeeping Zone, les activités suivantes ont été réalisées :

La conduite de 10 patrouilles anti-braconnage de 7 jours – La saisie de plus de 300 planches d'arbres découpées illégalement, de 13 troncs et de 8 scies – La délimitation de 12 KM de frontière séparant la Beekeeping Zone des terres villageoises – La conduite d'une formation en matière de suivi et d'inventaire faunistique – L'utilisation des pièges photos et de GPS

Appui à l'apiculture

Le développement du secteur apicole a lui aussi connu quelques avancées significatives, dont notamment:

La participation d'IBA à 3 foires commerciales – L'écoulement de la totalité du miel récolté (~120t par récolte) – L'organisation de réunions et de séances d'information dans les villages – La conduite d'une formation portant sur la gestion administrative – La conduite d'une formation portant sur les indicateurs de qualité du miel - Le lancement des travaux de réhabilitation en vue de créer un espace de stockage correspondant aux normes établies par le Tanzania Bureau of Standard

Appui à l'écotourisme

Inyonga Ecotourism Association a officiellement été reconnue en avril 2010 par le Gouvernement tanzanien et enregistrée en tant que telle. Cette reconnaissance est importante car elle donne la légitimité nécessaire à IEA pour développer ses activités écotouristiques. En 2010, ces dernières ont consisté en :
La réhabilitation du campement destiné à l'accueil de touristes au sein de la forêt de Mlele – L'organisation et la conduite d'un «voyage test» pour 4 personnes
– L'organisation d'un voyage d'étude à Arusha pour 3 des membres du comité d'IEA – La rédaction d'un plan d'action en 8 points – La réhabilitation d'un local offert par IBA en un bureau fonctionnel



SELOUS : De l'Uranium découvert à proximité de la zone du projet

10 Initié en 2006, le projet d'appui à l'apiculture dans le corridor Selous – Niassa a contribué au développement et à l'intégration de l'activité apicole au sein de zones de gestion communautaire de faune et devait permettre aux populations locales de générer des revenus complémentaires à ceux tirés de leurs activités traditionnelles. En partie dépendant de la bonne collaboration des représentants des Districts de la région et de la capacité des communautés villageoises à se développer, le projet a connu des débuts prometteurs et une dynamique positive s'est rapidement installée autour des activités développées.

Pays riche en faune et en flore, la Tanzanie possède également d'énormes réserves en minerais précieux qui attirent la convoitise des grandes entreprises multinationales. Avec plus de 25 compagnies actives dans l'extraction d'uranium, la Tanzanie fait actuellement partie des plus grands producteurs mondiaux et possède un gouvernement ouvertement favorable au développement de la filière. C'est dans ce contexte que des premières prospections ont été lancées dans la région du projet en 2009 et que plusieurs études de faisabilité ont par la suite été réalisées, afin d'évaluer le potentiel des sous-sols. Communiqués par l'entreprise exploitante en mars 2010, les derniers résultats de ces études estimaient que les sites prospectés auraient la capacité de produire annuellement plus de 1650 tonnes d'uranium et cela pendant 12 ans au minimum. Les autorisations ayant déjà été obtenues auprès du gouvernement tanzanien, les activités d'extraction devraient débuter courant 2011.

Le développement de cette nouvelle activité à proximité de la zone du projet a des conséquences qu'il est nécessaire de prendre en compte et qui laissent présager des impacts négatifs sur l'environnement et sur la vie des populations qui seront difficiles à contrôler. L'abattage de plusieurs hectares de forêt, la pollution de nombreux cours d'eau ainsi que l'émanation et la diffusion de poussières radioactives font partie de ces nouveaux éléments avec lesquels

les populations locales vont devoir composer et qui, à court ou moyen terme, risquent d'avoir un impact important sur leur cadre de vie.

Principalement axé sur le développement de l'apiculture, sur l'identification et la mise en place de filières de commercialisation de produits forestiers non ligneux et sur le renforcement des capacités locales, le projet a encore connu de belles avancées courant 2010, mais se trouve maintenant confronté à une situation qui ne semble plus pouvoir garantir la pérennité des activités développées. Influencés par les perspectives de revenus importants et immédiats que pourrait leur rapporter l'exploitation d'uranium, les représentants des Districts semblent être de moins en moins intéressés par les objectifs poursuivis par le projet et n'apportent plus qu'un soutien minimum à l'équipe de terrain. La possibilité de commercialiser des produits comme du miel ou des champignons sauvages est également remise en question, car rien ne peut garantir que ces ressources naturelles ne seront pas contaminées par des particules radioactives. La possible dégradation des conditions sanitaires implique enfin que l'on se demande, s'il est moralement acceptable de maintenir en place du personnel, alors qu'aucune garantie assurant le maintien en état d'un cadre de vie sain n'a pour l'instant été fournie.

La question de poursuivre ou non le projet ne représente au final qu'un enjeu secondaire face aux conséquences humaines et environnementales que pourrait avoir cette exploitation. Consciente du rôle qu'elle a à jouer, l'ADAP va continuer à rassembler un maximum d'informations sur le dossier avant de décider de la marche à suivre et vous fera évidemment part de sa décision durant les mois à venir.

PETIT RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET D'APPUI A L'APICULTURE DANS LE CORRIDOR SELOUS - NIIASSA

Initié en 2006, ce projet a pour but de venir en soutien aux communautés de 17 villages situés dans les districts de Namtumbo et Tunduru dans le sud de la Tanzanie. Faisant partie de l'une des plus pauvres et des plus enclavées du pays, cette région possède une économie locale basée sur l'agriculture et sur l'exploitation directe des ressources naturelles. La principale activité économique reste cependant la chasse sportive qui exploite la majorité de l'espace forestier de la région sous forme de blocs de chasse. Toutefois, les découvertes récentes de nombreux gisements de minerais dans la région (diamants, uranium) et la progression des fronts pionniers agricoles (tabac, riziculture) menacent directement la conservation de ces espaces naturels.

Dans un tel contexte, les populations de plusieurs villages de la région se sont associées depuis plus d'une dizaine d'années pour mettre sur pied des zones de gestion communautaire de la faune (Wildlife Management Area – WMA) afin d'assurer la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles contenues dans le corridor reliant la Game Reserve de Selous en Tanzanie à celle de Niassa au Mozambique. Pour réaliser ce projet, elles ont identifié l'apiculture comme une source potentielle de revenus complémentaires à ceux issus de la chasse. Plus récemment, la cueillette et la commercialisation de champignons a également été perçue comme une activité économique alternative potentiellement réalisable. Afin de soutenir les communautés dans leur projet, l'ADAP s'est engagée à appuyer le développement du secteur apicole et son intégration formelle au sein des WMA. Elle contribue également au renforcement des capacités locales et participe à l'identification et au développement de nouvelles activités durables et génératrices de revenus.

PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES EN 2010

Renforcement des capacités des CBO's

Le renforcement des capacités des CBO's a pour but de leur permettre de s'imposer graduellement comme acteurs incontournables dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. Dans cette optique, les activités suivantes ont notamment été réalisées:

Tenue de séances de coordination internes aux CBO's - Achat de matériel informatique – Conduite d'une formation de deux semaines à l'utilisation des outils informatiques de base pour les membres des comités des CBO's, 10 personnes (6 femmes, 4 hommes)

Développement de l'activité apicole

Le développement de l'apiculture en vue de son intégration formelle au sein des WMA's poursuit son cours:

Plus de 1000 personnes ont participé aux séances d'information portant sur l'organisation des groupements d'apiculteurs et plus de 50 groupes ont été enregistrés officiellement auprès des autorités locales – Conduite d'une formation portant sur la commercialisation des produits de la ruche et profitant à plus de 150 bénéficiaires

Identification et développement d'activités économiques alternatives

L'identification et le développement de nouvelles activités durables et génératrices de revenus répondent à une demande exprimée par les communautés locales. Afin de les soutenir dans cette démarche plusieurs formations ont été données durant l'année :

Une formation d'une semaine portant sur la production de savon a été donnée par un expert à une vingtaine de formateurs – Une formation à la production de savon a été donnée à 700 petits producteurs (300 hommes et 400 femmes) dans 4 centres régionaux – Deux semaines de formation ont été dispensées à 130 « micro-entrepreneurs » (60 hommes et 70 femmes) dans le but de les aider à concevoir leur activité en tant que micro entreprise et d'acquérir les compétences de base nécessaires à sa gestion.

L'ADAP AU BURKINA FASO





BOUMOANA: Promotion d'une filière de produits forestiers

L'objectif principal du projet soutenu par l'ADAP au Burkina Faso est d'accroître la participation des populations à la gestion des espaces de conservation de la nature dans l'Est, région par excellence des aires de faune protégées. Suivant ainsi les visions des communautés en matière de gestion des ressources naturelles, le projet fait de la valorisation de celles-ci un moyen d'allier nécessité de préserver les écosystèmes et impératif de répondre aux besoins alimentaires et financiers des populations. Outre la chasse, mode privilégié d'exploitation des ressources internes des aires protégées dans la région, le projet fait la promotion d'une autre forme d'utilisation des ressources dans les périphéries des parcs et réserves nationaux: la valorisation, par les populations, des produits forestiers non ligneux de leurs terroirs et des aires protégées communautaires qu'elles décident de délimiter (appelées zones villageoises d'intérêt cynégétique).

Organisées en une vingtaine de groupements féminins (formés de 40 personnes en moyenne par groupement) et autant de groupements

masculins (apiculteurs), les populations riveraines des aires protégées collectent, transforment et commercialisent notamment les fruits sauvages qu'elles se résignaient jusque-là à regarder pourrir ou sécher sans pouvoir être mis en valeur. L'année 2010 a surtout été celle de la réalisation des conditions préalables à la mise en route de la filière. Néanmoins, les premiers produits ont été mis sur le marché et les résultats tendent déjà à confirmer la pertinence de la filière et de l'approche.

Trois grands types de produits sont commercialisés : les huiles, les jus et le miel. Les huiles sont celles du balanites, du baobab, du karité et du neem. Elles sont soit vendues comme telles, après un processus conséquent de filtrage, soit sous forme de savons aux parfums divers (savon au balanites, au neem, à l'argile verte, rouge...). Les jus, sirops et confitures sont obtenus des fruits du baobab et du tamarin. La farine du fruit de baobab est prisée par les femmes qui l'utilisent pour enrichir la bouillie des enfants. Quant au miel, il est vendu à l'état brut ou filtré.



Fabrication de beurre de karité, Boumoana, 2010



Le projet a permis aux groupements d'accomplir les démarches nécessaires à leur reconnaissance juridique, de bénéficier de formations techniques, en organisation et en gestion, ainsi que d'acquérir les équipements de base pour la collecte, l'extraction, la transformation et le conditionnement de la matière première et des produits finis (moulin, récipients et autres outils). Des kiosques de vente sont installés dans la capitale de la région (Fada N'Gourma) et à Ouagadougou.

La démarche consiste en la mise en place d'un fonds de roulement permettant aux responsables des groupements d'acheter les produits des membres. Auparavant, et selon ce que leur permettent leurs capacités techniques et les conditions matérielles en milieu rural, les producteurs effectuent une première étape de transformation (extraction des farines et des huiles, confection du savon...). Une partie des produits, au regard de la capacité d'absorption des villages, est écoulee par les producteurs eux-mêmes. Le reste est déposé au niveau de l'AFAUDEB (partenaire direct de l'ADAP sur le terrain) pour l'écoulement. Après un dernier filtrage (huiles, miel) ou une transformation finale (jus, sirops, confitures) les employés de l'AFAUDEB conditionnent et mettent en vente la marchandise dans les kiosques qu'elle a ins-

tallé et les supermarchés avec qui elle a négocié un partenariat. Dans la chaîne de valorisation, l'AFAUDEB n'intervient qu'aux maillons où les producteurs manquent objectivement de capacités pour agir eux-mêmes, le temps qu'ils obtiennent ces compétences. Les recettes sont entièrement réinvesties dans l'activité. Celle-ci a rapporté aux producteurs environ 3 millions de FCFA en 2010, ce chiffre étant appelé à tripler, sinon plus, en 2011.

L'intérêt des populations pour la filière des produits forestiers non ligneux et l'engouement de la clientèle pour les produits justifient l'option du projet d'inclure, en 2011, d'autres produits abondants dans les terroirs et forêts villageois et dont le marché est prometteur. On pense au *Lannea microcarpa* (raisins sauvages) et au néré. L'accent sera surtout mis sur l'accroissement de la valeur des produits actuels, en prenant en compte leurs sous-produits : par exemple la cire pour le miel, les résidus pour le neem (résidus pouvant servir de pesticides naturels). La poursuite de la dynamique enclenchée tiendra compte de son impact environnemental, tant sur le plan de la conservation de la diversité biologique que sur celui de la prévention des pollutions (transport des produits, emballages, caractère naturel des produits...).



Vente d'huiles, de jus et farines issus de la transformation des produits non ligneux, Boumoana, 2010

PETIT RAPPEL DU PROJET FAUNE ET DEVELOPPEMENT DE BOUMOANA

Initié en 2004, le projet Faune et développement de Boumoana (FAUDEB) couvre une vingtaine de villages des communes Fada N'Gourma et Matiacoali. Située dans l'est du pays, la région du projet abrite le plus important continuum transfrontalier (Burkina-Niger-Bénin) d'aires de faune protégées d'Afrique. Les principales initiatives de développement sont orientées vers l'exploitation des ressources suivantes : laiterie, apiculture, maraîchage, élevage, tannerie, etc. Depuis plusieurs années, la région fait toutefois face au développement de pratiques agro-pastorales menaçantes pour ces ressources comme le coton ou la transhumance pour les grands troupeaux venant du nord. Pour les populations, les effets négatifs de ces contraintes se traduisent par la disparition d'espèces naturelles nécessaires pour la médecine traditionnelle, la sécurité alimentaire et l'accès à des revenus. Ils se manifestent aussi par un climat de forte tension et des conflits souvent violents dans le partage des terres agricoles, des pâturages et du gibier. Le fait que la région détienne le plus faible taux de scolarisation du pays constitue également une contrainte pour son développement socio-économique.

Sollicitée par les groupements villageois locaux, l'ADAP est intervenue dans le but de les aider à obtenir la place qu'il leur revient dans la gestion des ressources naturelles et le partage des retombées financières que celles-ci génèrent. Pour cela, le projet vise à soutenir la mise en place, la protection et la valorisation des zones villageoises d'intérêt cynégétique, à développer les compétences juridiques, techniques et organisationnelles des populations locales ainsi qu'à augmenter et diversifier les revenus tirés de l'exploitation durable des ressources naturelles.

PRINCIPALES ACTIVITÉS REALISÉES EN 2010

Mise en place de zones communautaires de faune

L'établissement de zones communautaires de faune permet aux populations d'être directement impliquées dans la gestion des ressources naturelles qui se trouvent sur leur territoire et de profiter des recettes financières générées par les activités qui y sont conduites. En 2010, les principales avancées se sont traduites par :

Le traçage des pare-feux - L'installation des panneaux et la reconnaissance officielle de 4 nouvelles zones communautaires de faune - La réalisation de seuils d'abreuvement dans les zones de pâture pour bétail - La mise en œuvre des règles de gestion des zones communautaires de faune et de leurs périphéries - La conduite d'un suivi écologique - La mise en œuvre d'un protocole de collaboration avec les concessionnaires des réserves de chasse nationales

Renforcement des capacités locales

Volet important du projet, le renforcement des capacités locales s'est réalisé à travers la conduite de diverses activités qui ont autant bénéficié à des groupements féminins et masculins qu'aux comités villageois : 5 formations portant sur la surveillance et le suivi écologique(2x), sur la gestion des feux(2x) et sur l'organisation coopérative ont été suivies par environ 60 personnes - 3 formations portant sur les techniques d'extraction de l'huile du balanites, du beurre de karité et sur l'apiculture moderne ont été données à environ 60 personnes - La campagne d'alphabétisation 2009-2010 ayant profité à 469 apprenants s'est clôturée avec un taux de réussite de 87% - La campagne 2010-2011 s'est ouverte avec 437 inscrits répartis dans 16 centres - Traduction en langue locale de documents officiels

Restauration du couvert végétal

La restauration du couvert végétal est une activité importante puisqu'elle représente à la fois un intérêt écologique et un intérêt économique pour les populations. Durant cette année, les activités suivantes ont été conduites :

Production de 27617 plants répartis en 18 espèces locales et fruitières - Plantation de 1876 arbres répartis en 10 espèces - Progression dans l'autonomisation du fonctionnement des 4 pépinières soutenues par le projet.

Augmentation et diversification des revenus

Outre la promotion d'une filière de produits forestiers, le projet soutient également des activités telles que le maraîchage ou le micro crédit : La production de 8.17t et la conservation de 5,42t d'oignons ont permis de générer 1'098'800 FCFA de bénéfice - La vente du maïs a permis de générer une recette 201'150 CFA - 6'350'000 FCFA ont été prêtés à 88 personnes pour des montants allant de 50 à 100'000 FCFA dans le cadre de la 4ème session d'octroi effectuée par le projet.



BILAN FINANCIER DE LA PERIODE 2009-2010

16

La plupart des bailleurs de fonds, aussi bien publics que privés, exigent de plus en plus une présentation des comptes claire, transparente et comparable de la part des ONGs qui les sollicitent. Afin de répondre à ces attentes, et en premier lieu à celles de la Fédération Genevoise de Coopération qui finance la plupart de ses projets, l'ADAP a légèrement remanié ses pratiques comptables afin de les rendre totalement conformes aux normes de présentation des comptes d'organisations à but non lucratif édictées par la Fondation pour les recommandations

relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Ce travail de mise en conformité aux normes RPC n'a heureusement pas été trop compliqué à réaliser, puisque l'ADAP avait des pratiques déjà très proches de celles recommandées. Ainsi, les états financiers 2010 de l'ADAP qui seront présentés lors de la prochaine assemblée générale seront déjà conformes aux normes RPC. En plus d'améliorer les relations avec les bailleurs, nous espérons que cette mise en conformité facilitera la compréhension des comptes par nos membres.

États financiers de l'ADAP Exercice 2010

BILAN			
Actifs			
Actifs circulants	Au 31.12.2010	Au 31.12.2009	
Caisse	764.95	682.90	
CCP	107'432.39	11'501.05	
CCP projet Inyonga – Tanzanie	72'115.66	109'866.86	
CCP projet Selous – Tanzanie	44'636.87	85'362.40	
CCP projet AFAUDEB – Burkina Faso	3'292.10	81'494.20	
CCP projet d'information Forum Burkina	34'799.92	34'882.12	
Banque BAS/C. Placement	2'026.62	2'022.37	
Prêts	0.00	5'000.00	
Actifs transitoires	1'200.00	0.00	
Total actifs circulants	266'268.51	330'811.90	
Actifs immobilisés			
Banque BAS/Dép. gar. loyer	1'682.82	1'680.72	
Équipement de bureau	0.00	29.95	
Matériel de campement	404.80	0.00	
Matériel informatique	599.33	160.05	
Total actifs immobilisés	2'686.95	1'870.72	
TOTAL DES ACTIFS	SFr. 268'955.46	SFr. 332'682.62	

Passifs			
Fonds étrangers	Au 31.12.2010	Au 31.12.2009	
Créanciers	0.00	2'832.00	
Passifs transitoires	4'857.95	198.60	
Total fonds étrangers	4'857.95	3'030.60	
Fonds affectés			
Projet Inyonga – Tanzanie	71'949.56	109'817.56	
Projet Selous – Tanzanie	94'562.82	85'328.40	
Projet AFAUDEB – Burkina Faso	43'252.00	81'476.00	
Projet d'information Forum Burkina	34'380.00	34'500.00	
Total fonds affectés	244'144.38	311'121.96	
Fonds propres			
Résultat reporté	4'377.66	-3'498.96	
Capitaux propres	14'152.40	17'651.36	
Résultat de l'exercice	1'423.07	4'377.66	
Total fonds propres	19'953.13	18'530.06	
TOTAL DU PASSIF	SFr. 268'955.46	SFr. 332'682.62	

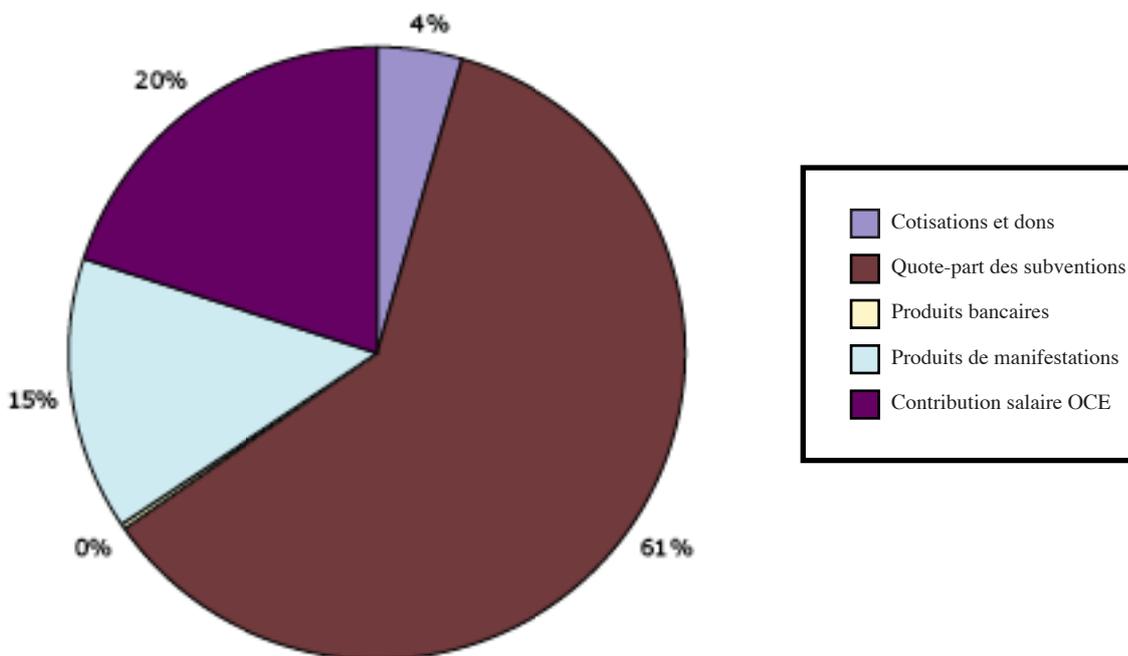


COMPTE DE RÉSULTAT		
Produits		
Produits de fonds affectés	Au 31.12.2010	Au 31.12.2009
Financement FGC Inyonga – Tanzanie	120'004.00	132'017.00
Financement FGC Selous – Tanzanie	153'164.00	73'965.72
Financement FGC AFAUDEB – Burkina Faso	174'010.00	222'508.00
Financement FGC d'information Forum Burkina	120.00	7'500.00
Allocations FGC pour frais de gestion	55'235.58	44'077.40
Total produits des fonds affectés	502'533.58	480'068.12
Produits de fonds libres		
Produits de manifestations	13'140.75	11'849.00
Produits d'encadrement de stages		629.95
Cotisations	2'320.00	1'660.00
Dons	1'582.00	
Produits bancaires	249.00	159.40
Participation salariale OCE	18'000.00	
Total produits des fonds non-affectés	35'291.75	14'298.35
TOTAL DES PRODUITS	SFr. 537'825.33	SFr. 494'366.47

Charges		
Charges directes de projets/fonds FGC	Au 31.12.2010	Au 31.12.2009
Charges directes projet Inyonga – Tanzanie	120'004.00	132'017.00
Charges directes projet Selous – Tanzanie	153'164.00	73'965.72
Charges directes projet AFAUDEB – Burkina Faso	174'010.00	222'508.00
Charges directes projet d'information Forum Burkina	120.00	7'500.00
Total Charges directes de projets/fonds FGC	447'298.00	435'990.72
Charges directes de projets/fonds propres		
Participation projet Tz Inyonga		699.40
Participation projet Selous	-7'000.00	17'373.00
Participation projet BF	9'288.80	3'462.00
Total Charges directes de projets/fonds propres	2'288.80	21'534.40
Frais administratifs		
Salaires	32'340.00	
Assurance accidents	520.00	
LPP	1'210.80	
Assurance maternité	28.20	
Allocations familiales	504.00	
AVS/AI/APG	4'452.60	
Formations	131.00	
Location bureau	6'661.80	6'661.80
Charges locatives	595.80	529.60
Assurance RC	105.00	105.00
Fournitures de bureau	24.60	20.00
Imprimés et documentation	790.90	287.30
Affranchissements	146.55	99.40
Télécommunications	1'700.80	1'734.74
Cotisation FGC	10'540.00	2'261.00
Dons/cotisations	250.00	75.00
Frais de réunion	166.05	214.70
Services bancaires	17.30	43.25
Révision des comptes	2'044.40	
Catalogues et imprimés	205.00	
R.P./Produits de démonstration	589.98	
Site internet	197.00	697.00
Déplacements missions	5'767.05	6'153.00
Per diem missions	2'800.00	3'030.50
Frais manifestations	8'847.46	10'232.90
Frais écotourisme	487.10	0.00
Amortissements	692.07	318.50
Divers et imprévus (abandon de créance)	5'000.00	0.00
Total frais administratifs	86'815.46	32'463.69
TOTAL DES CHARGES	SFr. 536'402.26	SFr. 489'988.81
Résultat de l'exercice	1'423.07	4'377.66
	SFr. 537'825.33	SFr. 494'366.47



Répartition des revenus 2010



Répartition des charges 2010

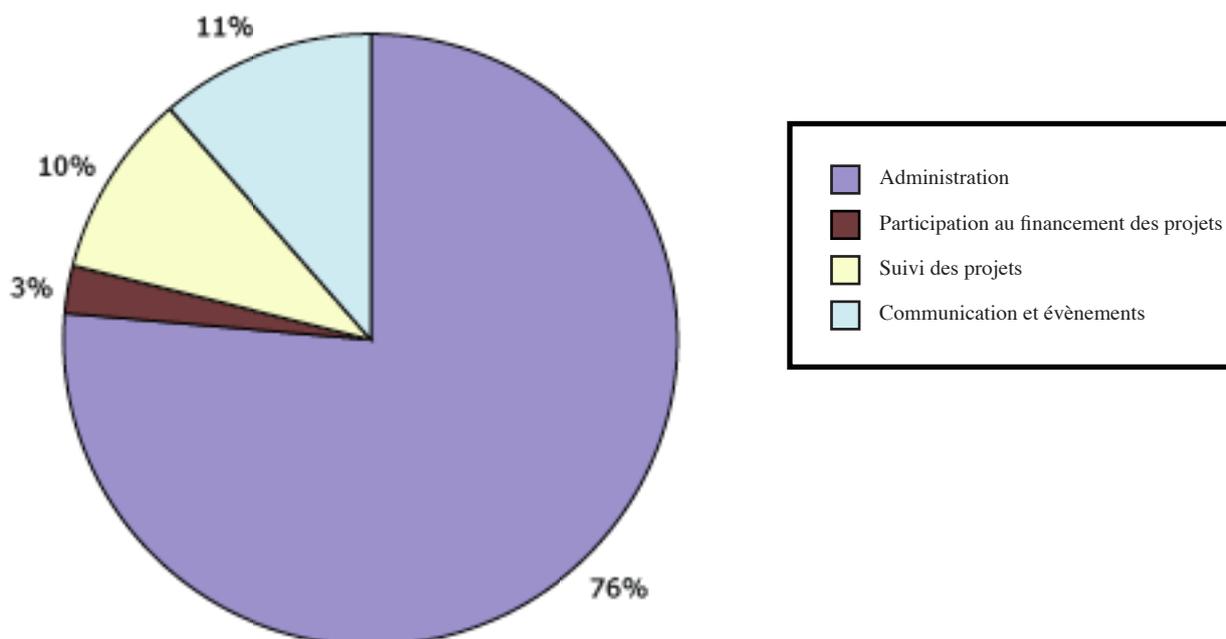


Tableau de variation des fonds pour projets 2010
Année 2010

Fonds affectés	Solde initial au 1.1.2010	Attributions	Utilisations	Frais de gestion	Transferts internes	Solde final au 31.12.2010
Tanzanie - Inyonga	109'817.56	96'936.00	120'004.00	14'800.00		71'949.56
Tanzanie - Selous	85'328.40	183'334.00	153'164.00	20'935.58		94'562.82
Burkina Faso	81'476.00	155'286.00	174'010.00	19'500.00		43'252.00
Projet info Burkina	34'500.00		120.00			34'380.00
TOTAL Fonds Affectés	311'121.96	435'556.00	447'298.00	55'235.58	0.00	244'144.38

Fonds propres	Solde initial au 1.1.2010	Attributions	Utilisations	Frais de gestion	Transferts internes	Solde final au 31.12.2010
Capital	14'152.40				4'377.66	18'530.06
Résultats reportés	4'377.66				-2'954.59	1'423.07
Résultat de l'exercice		1'423.07			-1'423.07	0.00
TOTAL Fonds Libres	18'530.06	1'423.07	0.00	0.00	0.00	19'953.13

Année 2009

Fonds affectés	Solde initial au 1.1.2009	Attributions	Utilisations	Frais de gestion	Transferts internes	Solde final au 31.12.2009
Tanzanie - Inyonga	158'872.56	97'462.00	132'000.00	14'517.00		109'817.56
Tanzanie - Selous	28.12	166'666.00	73'963.72	7'402.00		85'328.40
Burkina Faso	1'882.40	324'252.00	222'500.00	22'158.40		81'476.00
Projet info Burkina	42'000.00		7'500.00			34'500.00
TOTAL Fonds Affectés	202'783.08	588'380.00	435'963.72	44'077.40	0.00	311'121.96

Fonds propres	Solde initial au 1.1.2009	Attributions	Utilisations	Frais de gestion	Transferts internes	Solde final au 31.12.2009
Capital	17'651.36				-3'498.96	14'152.40
Résultats reportés	-3'498.96				7'876.62	4'377.66
Résultat de l'exercice		4'377.66			-4'377.66	0.00
TOTAL Fonds Libres	14'152.40	4'377.66	0.00	0.00	0.00	18'530.06

N.B. Les comptes présentés ci-dessus et dans les pages précédentes feront l'objet d'une révision par la fiduciaire Chavaz SA. Ils seront ensuite présentés lors de l'assemblée générale de l'ADAP pour être approuvés.

UN GRAND MERCI AUX PARTENAIRES DE L'ADAP

Partenaires financiers

Commune de Carouge
Commune de Chêne-Bourg
Commune de Confignon
Commune de Lancy
Commune d'Onex
Direction du Développement et de la
Coopération (DDC)
Etat de Genève
Fondation Gloriamundi
Ville de Genève

Partenaires opérationnels

Adansonia Consulting
Africare
Association Labarje
Chambre de l'économie sociale et solidaire-APRES
GE
Ecole Romande d'Art et de Communication
(ERACOM)
Fédération Genevoise de Coopération (FGC)
Haute Ecole du Paysage, de l'Ingénierie et de
l'Architecture (HEPIA)
International Union for Conservation of Nature (IUCN
CEESP)
International Union for Conservation of Nature (IUCN
TILCEPA)
International Union for Conservation of Nature (IUCN
TGER)
Réseau Interdisciplinaire Biosécurité (RIBIOS)
Sokoine University of Agriculture – Faculty of Forestry
and Nature Conservation
Small Industries Development Organisation (SIDO)
Tanzania Natural Resource Forum (TNRF)
Tanzania Wildlife Research Institute (TAWIRI)
United Nation Development Programme (UNDP / GEF
// GTZ – IS)
Université de Ougadougou

Faire de la Protection de l'Environnement un Facteur de Développement

